

WEBINAIRE : FORMATION SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE AU QUÉBEC



Association des gestionnaires
financiers municipaux
du Québec

PRÉSENTÉE LE JEUDI 23 JANVIER 2025 DE 13 H À 16 H 30

CONFÉRENCIERS INVITÉS :

M. MARC LAGUEUX, DIRECTEUR DE L'ÉVALUATION À LA VILLE DE LONGUEUIL

M. BERNARD CÔTÉ, DIRECTEUR DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE ET ÉVALUATEUR À LA VILLE DE MONTRÉAL

Pour vous inscrire, veuillez remplir ce formulaire et nous le faire parvenir au courriel suivant : agfmq@agfmq.com au plus tard le 10 janvier 2025

INSCRIPTION DU PARTICIPANT :

NOM :	
<i>(Si substitut, veuillez préciser le nom du membre remplacé) :</i>	
Type de participant : Membre <input type="checkbox"/> Substitut <input type="checkbox"/> Non-Membre <input type="checkbox"/>	
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :
COORDONNÉES PROFESSIONNELLES :	
MUNICIPALITÉ MRC ou ORGANISME :	
Coordonnées postales :	
Ville :	Code postal :

PARTICIPANTS ADDITIONNELS :

Le coût pour un participant additionnel du même organisme est de 25 \$ plus taxes		
Nom	Fonction	Courriel

FRAIS D'INSCRIPTION :

	Tarifification	TPS (5 %) R128303930	TVQ (9,975 %) 1012293930	Total	Veuillez inscrire le total :
<input type="checkbox"/>	Membre ou substitut :	200,00 \$	10,00 \$	19,95 \$	229,95 \$
<input type="checkbox"/>	Non-membre :	250,00 \$	12,50 \$	24,94 \$	287,44 \$
<input type="checkbox"/>	Participant additionnel :	25,00 \$	1,25 \$	2,49 \$	28,74 \$
TOTAL :					

WEBINAIRE : FORMATION SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE AU QUÉBEC

PAIEMENT :

<input type="checkbox"/> Par dépôt direct	<input type="checkbox"/> Par chèque
Banque Nationale du Canada	À l'ordre de l'AGFMQ
Institution : 006	7245, rue Clark, bureau 305
Succ/transit : 11091	MONTREAL (QC) H2R 2Y4
No compte : 0682423	

POLITIQUE D'ANNULATION :

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit à l'AGFMQ (AGFMQ@AGFMQ.COM) **au plus tard le 13 janvier 2025** et des frais d'administration de 50 \$, plus taxes, seront retenus. Au-delà du 13 janvier aucun remboursement ne sera effectué. Toutefois, il nous fera grand plaisir de substituer une personne de votre organisation qui nous sera désignée pour qu'elle bénéficie de l'inscription, et ce, **avant le 16 janvier 2025.**

DATE LIMITE POUR FAIRE PARVENIR VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

AU PLUS TARD LE 10 JANVIER 2025

À : agfmq@agfmq.com

Prenez note qu'aucune facture n'est émise.